

Conseil d'administration d'Animath
6 novembre 2018
Institut Pierre et Marie Curie (Paris)

Membres présents physiquement : Martin ANDLER, Rasvan BARBAUD, Claudine BARDOT, Marie-José PESTEL (CIJM), Guillaume CONCHON-KERJAN, Claude DESCHAMPS, Christian DUHAMEL, François GAUDEL (Science ouverte), Thierry HORSIN (SMAI), Matthieu LEQUESNE, François LO JACOMO, Antoine MARTIN, Ariane MÉZARD, François PARREAU (MATH.en.JEANS), Philippe PATTE (UPS), Jean-Louis PIEDNOIR, Fabrice ROUILLIER.

Membres représentés par d'autres personnes : Jean AYMES (représenté par Martin ANDLER), Hakima BERDOUZ (représentée par Martin ANDLER).

Personne non-élue assistant à la séance : Elsa MASSON (Chargée de projets et de communication).

19 votants sont donc présents ou représentés.

Contexte et enjeux

Cette réunion du Conseil d'administration fait le bilan de l'année 2018, notamment au regard des ambitions formulées à la rentrée 2017 ; c'est aussi un conseil d'administration de propositions pour l'année 2019 et de discussion sur des enjeux globaux.

Bilan de l'année 2018

Ressources humaines

L'association emploie actuellement trois salariés : Elsa Masson, chargée de projets et de communication (temps plein CDI) ; Mathieu Barré, secrétaire pour le programme (temps partiel CDD) ainsi qu'une employée à temps partagé avec MATH.en.JEANS, Marion Lafage, assistante comptable et recours aux services d'un autoentrepreneur, Patrick Halimi, directeur administratif et financier.

En termes de ressources humaines bénévoles, 2018 a permis de former des cadres bénévoles et d'assurer des successions, notamment avec la rédaction de ressources et de guides d'organisation. Ceci s'accompagne d'une meilleure segmentation des travaux et des responsabilités. Cependant, des questions de communication et de sites web prennent plus de temps que prévu.

Communication

En ce qui concerne la communication interne, le passage à Google pour association a permis la mise en place d'un système de stockage de fichiers, de gestion de messagerie en ligne, et autres outils.

Les fiches projet (présentations succinctes de chaque action) ont permis une amélioration de l'efficacité des réponses à appels à projets, mais elles s'avèrent peu utiles pour le démarchage.

Les outils de gestion de projets partagés ne fonctionnent à pleine puissance qu'avec les quelques-uns qui passent le plus de temps sur les projets. La question se pose alors d'utiliser des moyens plus légers, plus accessibles.

Pour la communication externe, 4 nouveaux sites web ont été mis en place : un renouvellement complet du site www.animath.fr, un site dédié à la préparation olympique française de mathématiques www.maths-olympiques.fr, un site dédié aux actions en collaboration avec Femmes et mathématiques (Journées filles et maths : une équation lumineuse ; Rendez-vous des jeunes mathématiciennes) : www.filles-et-maths.fr, et un site pour une déclinaison du TFJM² en ligne et plus accessible : www.correspondances-maths.fr.

Une dynamique de promotion par vidéo a été mise en place, avec les corrections et des présentations pour Alkindi, un teaser pour Mathmosphère, un tour blanc et une présentation pour les Correspondances.

Financement

En ce qui concerne la recherche de fonds. Les levées de fonds privées ont porté quand elles étaient conséquence de contacts personnels, mais les démarchages par voies plus « officielles » n'ont pas porté leurs fruits.

Pour les réponses à appels à projets, les choses se font souvent dans l'urgence et reposent sur un petit nombre de personnes. Le suivi est effectué par les mêmes et compte quelques aléas. Ces difficultés sont essentiellement une conséquence de la gestion fédérale imparfaite.

En termes de gestion budgétaire des coefficients viennent d'être mis en place afin de formaliser la gestion des produits et charges globaux de l'association pour une meilleure articulation avec les actions. À la suite de la démission pour le moins soudaine du précédent directeur administratif et financier en juin, la gestion s'est faite à court terme. Mais depuis octobre et l'arrivée de Patrick Halimi, des outils clairs, efficaces et surtout transparents sont mis en place progressivement.

Propositions pour 2019

Ressources humaines

Pour les ressources humaines bénévoles, l'objectif est de renforcer les parcours de formation des bénévoles vers des postes avec plus de responsabilités de plus en plus importantes.

Le programme MathC2+ nécessite une attention particulière. Après de nombreuses années de bénévolat, Frédérique Petit souhaite passer la main et voudrait pouvoir former sa succession avant fin 2019.

Pour les personnels, Patrick Halimi, nouveau directeur administratif et financier assure actuellement la mise au point d'outils de gestion et à partir de janvier 2019, entrera dans des missions plus orientées sur le suivi.

Elsa Masson évolue progressivement vers un poste de cadre avec des missions d'encadrement et de gestion budgétaire en croissance.

Axes stratégiques

En ce qui concerne les grandes orientations du développement de l'association, trois points sont mis en avant :

- La mise à disposition de contenus au plus grand nombre
- L'implication de l'association dans la mise en place du plan Villani-Torossian et le dialogue avec les enseignants
- Développement du rôle de maison commune et relais des clubs

François Gaudel signale que les ressources mises à disposition ne doivent pas se limiter à des exercices.

François Parreau signale que MATH.en.JEANS possède de nombreux contenus qui seraient utiles.

Martin Andler signale l'édition par le Ministère de l'éducation nationale d'une liste des clubs de mathématiques dans les collèges et lycées dont Animath sera associée à l'édition et à son utilisation en janvier 2019.

Nouveaux projets

Pour les nouveaux projets, l'année 2019 va voir deux grandes nouveautés :

- La création des Correspondances (problèmes ouverts, par équipes de lycéens encadrés par des enseignants, soumission d'articles, échanges en ligne avec une autre équipe)
- La modification substantielle de Mathmosphère vers une solution hébergée « en site propre » et non plus via FUN-campus

En ce qui concerne la communication, trois axes de développement vont guider l'action :

- Création de sites web propres pour MathC2+ et International
- Mise en place d'une newsletter
- Édition de dossiers pour des partenaires privés

Gestion financière

Pour ce qui est de la gestion budgétaire, le principe est de mettre à disposition plus d'information, plus accessible et plus utilisable. Ce qui pour la gestion des budgets se traduit par :

- Un dialogue entre le DAF et les actions sur la base de documents partagés (tableau simplifié, listes de pointage, CERFAs) ;
- Une base de travail selon la chronologie : budget – probable – réalisé.

Et en ce qui concerne les appels à projets :

- Un document de suivi des aspects essentiels
- Une intégration automatique des données dans les documents précédents

Prévision budgétaire 2019

En termes budgétaires, le passage de 2018 à 2019 se traduit essentiellement par :

- La non-organisation du *International Tournament of Young Mathematicians* (budget représentant plus de 90k€)
- Le financement assuré des actions en Afrique subsaharienne (Campus France contribue à hauteur de 20k€)

On note que la contribution de la Fondation Blaise Pascal en 2018 (via l'appel de l'été 2017 et de l'hiver 2018) s'élève à 23k€. Un don privé de 50k€ était venu soutenir les actions 2018. Ces deux sources de financement sont, à cause de leur nature, précaires.

Fonctionnement de l'association

En ce qui concerne le fonctionnement de l'association, le Président que du bureau émergent deux groupes de travail au sein du bureau :

- Un bureau exécutif en charge du suivi des affaires courantes
- Un Conseil pour assurer une continuité, réfléchir sur les orientations et effectuer une mission de veille.

Il est aussi proposé d'utiliser un calendrier quelque peu différent des années passées avec :

- Une assemblée générale en avril (qui est suivi d'un Conseil d'Administration dont l'objet est l'élection du bureau)
- Un Conseil d'administration en septembre pour une discussion de fond sur les actions
- Un Conseil d'administration en décembre (ou janvier) pour le bilan de l'année et la préparation de la suivante
- Un Conseil d'administration en avril pour préparer l'Assemblée générale

Christian Duhamel signale dans la discussion qu'il pourrait être utile d'avoir, régulièrement (trimestrielles par exemple), des réunions de bureau

La proposition d'organisation ci-dessus est mise aux voix
La proposition est acceptée à l'unanimité
(une personne ne prend pas part au vote)

Élection du bureau

La liste suivante a été proposée :

- **Martin ANDLER : vice-président**
- Razvan BARBAUD : membre du bureau
- Paolo BELLINGERI : membre du bureau
- **Véronique CHAUVEAU : vice-présidente**
- Christian DUHAMEL : membre du bureau
- **Louis DUPAIGNE : vice-président**
- Matthieu LEQUESNE : membre du bureau
- François LO JACOMO : membre du bureau
- **Antoine MARTIN : secrétaire**
- Marie-José PESTEL : membre du bureau
- **Jean-Louis PIEDNOIR : trésorier**
- **Fabrice ROUILLIER : président**

Cette liste a été adoptée à l'unanimité.

Discussions globales

Fondation Blaise Pascal

Rappel factuel sur les liens entre Animath et la Fondation Blaise Pascal :

- En 2017, Animath a été sélectionnée par la FBP à l'occasion de son appel à projets ; d'autre part, l'Inria a versé une subvention à Animath qui a transité par la FBP
- Janvier-mars 2018 : réponse à un appel à projets de la FBP et obtention de 13k€
- Avril 2018 : demande de subvention à l'Inria (6k€)
- Juin 2018 : information par la FBP que la somme de l'Inria était incluse dans les 13k€ accordés en mars au titre de l'appel à projets de la FBP

De récents contacts avec la Fondation ont révélé qu'elle souhaitait se porter candidate à l'appel à projets de la ville de Paris sur la culture scientifique, technique et industrielle.

Il semble alors que la Fondation prenne part aux mêmes appels que certaines associations, ce qui induit un rapport de concurrence entre des associations qui répondent aux appels à projets de la Fondation, et la Fondation elle-même.

Une discussion s'engage sur l'action de la Fondation Blaise Pascal et le positionnement d'Animath dont d'autres points factuels émergent :

- En étant intermédiaire (sans fléchage et en redistribuant par des appels à projets), la fondation empêche de pouvoir identifier des participations du CNRS ou de l'Inria sur nos actions ;
- Les sources de financement de la Fondation semble être majoritairement publiques (alors que l'objectif initial avait été présenté comme la levée de fonds privés) ;
- L'implication des chercheurs des institutions citées dans leur mission de médiation scientifique peut être plus difficile à identifier et à valoriser ;
- La Fondation n'a jamais répondu aux propositions de la part d'Animath pour coopérer sur la levée de fonds privés (nous aurions pu leur faire part de notre expérience) ;
- Nous ne disposons pas d'éléments concrets sur l'action (passée et présente) de la Fondation, ce manque de transparence (bilans par exemple) rend la compréhension de l'action de la Fondation difficile.

Quelques questions se posent alors sur les orientations et la suite des événements :

- Y a-t-il un changement d'orientation de la FBP d'une mission de levée et redistribution de fonds privés, vers une mission de décision d'attribution et d'administration de fonds publics ?
- Comment et par qui sont discutées les orientations de la Fondation ?

Avec ces interrogations, le Conseil d'administration manifeste son inquiétude de voir un nombre de plus en plus important de subventions reconduites chaque année au profit d'Animath captées par la Fondation Blaise Pascal qui pourrait s'imposer comme intermédiaire.

European Girls Mathematical Olympiads

À l'hiver 2016-2017, dans le cadre de la candidature française pour le *International Congress of Mathematicians* (ICM) en 2022, l'idée d'organiser le *European Girls Mathematical Olympiads* (EGMO) au printemps 2022. Des démarches d'intentions ont été faites auprès des organisateurs de la compétition, et une lettre d'intention a été écrite. Depuis la France n'a pas été choisie pour l'organisation du ICM 2022. La question posée au Conseil d'administration est donc celle du maintien, de la modification ou de l'annulation de l'intention d'organisation de l'EGMO. Plusieurs aspects sont avancés lors du débat :

- Les engagements financiers d'un tel événement sont considérables (l'ordre de grandeur est de 300k€) ce qui amène le besoin d'une institution plus importante qu'Animath pour garantir le budget ;
- Les ressources humaines nécessaires à cette organisation sont importantes, tant pour les leaders du projets (quelques personnes confirmées) que pour l'encadrement (bénévoles expérimentés) et une anticipation est nécessaire pour mener à bien ce projet.
- 2022 est une échéance très proche puisque l'organisation pratique d'un tel événement prend plus d'un an, le temps de préparation est donc réduit
- 2024 pourrait permettre des synergies avec les Jeux olympiques
- 2026 pourrait faire l'objet d'une nouvelle candidature d'organisation de l'ICM par la France

Vote sur la proposition :

« retrait de la candidature pour l'organisation d'EGOM 2022 et prise de mesures afin d'étudier les possibilités d'organisation pour 2024 ou 2026 »
Accepté à l'unanimité (2 personnes ne prennent pas part au vote)

Florilège

Le site Florilège de la popularisation des mathématiques vise à recenser un très grand nombre d'activités mathématiques et de créer une forme d'annuaire des activités et ressources. Ce projet a été lancé dans le cadre de la candidature française à l'ICM 2022. Florilège bénéficie du soutien de Mathrice et de la Fondation Blaise Pascal.

La discussion a dégagé les points suivants :

- Surprise d'être devant le fait accomplis sans avoir été concernés
- Constat sans enthousiasme de la création d'un projet après plusieurs autres de ce type qui ont échoué
- Regard plutôt bienveillant sur le projet sous réserve qu'il soit réellement collaboratif
- Suggestions, en particulier de Martin Andler, de mobiliser le travail effectué par le projet Cap'Maths pour fournir des informations et des ressources.

Compétitions

François Lo Jacomo tient à porter au Conseil d'administration une proposition concernant la place d'Animath dans l'écosystème des compétitions mathématiques.

Animath n'est pas suffisamment présente aux côtés des autres compétitions mathématiques, car l'action est, à tort, considérée comme une annexe de la préparation olympique. Un tel partenariat est déjà bien rôdé pour l'Olympiade Nationale de Mathématiques, à laquelle Animath est associée depuis sa création. Même pour l'Olympiade Nationale, c'est essentiellement grâce à Bodo Lass (extérieur à la POFM) qu'on parvient à collecter le plus possible de palmarès académiques. Mais d'autres compétitions méritent tout autant d'apparaître sur notre site, par exemple l'Olympiade de Quatrième, qui attire déjà plus de 7 000 candidats par an. Il faudra bien un jour avoir un budget pour l'ensemble de cette action si l'on veut qu'elle se développe, même si, dans l'immédiat, il faut bien sûr compter sur le bénévolat. Institutionnaliser cette action lui donnerait la légitimité nécessaire, en réponse (par exemple) à la question d'André Deledicq : « qui, au sein d'Animath, est l'interlocuteur de Kangourou ? »

Un débat est engagé. Les points structurels de la proposition sont abordés, surtout la temporalité de la mise en place d'une telle action, le volume budgétaire et de bénévolat qui y serait associé. Il semble que dans un premier temps, la formation d'un groupe de travail pour dresser un état des lieux, tant sur ce qui est fait, que sur ce qui pourrait l'être et sur les moyens concrets à mettre en œuvre. En somme, poursuivre le travail préliminaire effectué semble nécessaire afin de pouvoir proposer une stratégie qui sera proposée au Bureau ou au Conseil d'administration dans quelques mois.

Le secrétaire de l'association
Antoine MARTIN



IHP - 11 rue Pierre-et-Marie-Curie
75231 Paris CEDEX 05
+33 (0)1 44 27 66 70
Siret : 4315983660018
www.animath.fr